

△

(N° 179.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1838.

*Rapport fait par M. EUGÈNE DE SMET, au nom de la commission des
naturalisations, sur la requête du sieur FRANÇOIS MUNERET.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur François Muneret, maçon, domicilié à Monceau-sur-Sambre (Hainaut), demande à être naturalisé.

Né à Besançon (France), il habite la Belgique depuis 1815; il y a épousé une femme belge dont il a un enfant; il possède des propriétés immobilières et toutes les autorités consultées sont d'avis que sa demande doit être favorablement accueillie.

Le rapporteur,

EUG. DE SMET.

Le président,

FALLON (ISIDORE).